



RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL
SYNTHESE
COMMUNE D'ERMONT

EXERCICE 2021



SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Le présent rapport dresse la situation des comptes du SICSEF et les actions menées au cours de l'exercice 2021 ainsi que les principales caractéristiques de l'exécution du service.

Le Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois Ermont Franconville, créé en 1973 pour la gestion du réseau de chaleur sur les trois communes, délègue l'exécution du service à la société SEFIR, filiale du groupe Engie Solution en vertu d'un contrat de délégation de service public en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011 pour une durée de 18 ans.

En 2021, le conseil municipal d'Ermont est représenté au bureau du SICSEF par Messieurs Benoit BLANCHARD en qualité de vice-président en charge du développement et Gilles LAROZE, secrétaire du SICSEF. Les deux élues suppléantes sont mesdames Manuela GUTIERREZ et Gabriela SANTA-CRUZ.

Le réseau de chaleur sur la commune d'Ermont

Patrimoine raccordé et développement du réseau

Au 31 décembre 2021, le réseau de chaleur alimente 7 320 logements sur les trois communes ainsi que différents bâtiments publics. Sur la commune d'Ermont, 1 503 logements bénéficient du service public de chaleur ainsi que dix bâtiments publics : les groupes scolaires Alphonse Daudet Louis Pasteur et Maurice Ravel, les centres de loisirs Paul Langevin et François Rude, le lycée Gustave Eiffel et Van Gogh ainsi que le gymnase, le palais des sports Gaston Rébuffat et le centre socio-culturel François Rude.

Consommations de chaleur

Sur l'exercice 2021, le patrimoine raccordé d'Ermont a consommé 18 161 MWh de chaleur, dont 13 799 MWh pour le chauffage et 4 367 MWh pour l'eau chaude sanitaire. On note une hausse de 14,58% des consommations par rapport à l'exercice 2020, qui s'explique en partie par une rigueur climatique pour 2021 moins douce qu'en 2020, soit +17,99%.

Utilisation d'énergie renouvelable

Par ailleurs, en 2021, 62,7% de la chaleur est issue d'énergie renouvelable, le bois-énergie ou biomasse. Ainsi, nous avons évité l'émission de près de 13 000 tonnes de gaz à effet de serre sur l'ensemble du réseau.

Prix de la chaleur

Le prix moyen de la chaleur en 2021 s'élève à 75,05 €HT/MWh, soit 79,18 €TTC/MWh, incluant les consommations d'énergie, l'entretien et le renouvellement des installations ainsi que l'amortissement des investissements réalisés pour la modernisation du réseau de chaleur.

Le prix moyen a augmenté de 8,08% par rapport à l'exercice 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse du prix du gaz sur la fin de l'exercice.

La mixité énergétique de production sur le réseau de chaleur, intégrant la biomasse pour laquelle les prix sont plus stables, permet d'atténuer fortement les envolées des prix des énergies fossiles.

Par ailleurs, deux des chaufferies du SICSEF sont soumises au dispositif des quotas CO₂ (dispositif européen). Ce dispositif représente une charge pour le délégataire à répercuter sur les tarifs de la délégation. Pour l'exercice 2021, il a été décidé que les surcoûts relatifs aux quotas CO₂ seraient compensés par un versement du SICSEF au délégataire en contrepartie du maintien du tarif initial.

Le versement, qui sera acté par avenant en janvier 2022, s'élève à 79 806 €.

Le compte administratif 2021 du SICSEF

Le compte administratif 2021 approuvé par délibération du comité syndical en date du 8 juin 2022, présente les résultats suivants :

(En euros)	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	393 752,54 €	1 085 213,84 €	691 461,30 €
Section d'investissement	346 060,31 €	492 138,74 €	146 078,43 €
Ensemble	739 812,85 €	1 577 352,58 €	837 539,73 €

En **section de fonctionnement**, 57% des dépenses courantes concernent les frais de personnel et assimilés, 17% concernent l'exécution et le suivi du service et 6% concernent les actions de communication et l'information. Les recettes de fonctionnement sont essentiellement issues des redevances annuelles versées par le délégataire et du report de l'exercice précédent.

En **section d'investissement**, les principales dépenses concernent le renouvellement de matériel informatique ainsi que le versement au délégataire de subventions perçues par la Région Ile de France au titre des extensions du réseau de chaleur. Les recettes sont issues des subventions perçues par la Région pour les extensions du réseau ainsi que pour l'élaboration d'études sur le réseau de chaleur.

Le bilan de l'exercice 2021

Un réseau de chaleur labellisé

Enfin, pour la cinquième année consécutive, le SICSEF a reçu le label Ecoréseau 2021 pour les performances énergétiques, économiques et sociales du service de chaleur.

La mise en service de nouveaux raccordés

Sur l'exercice 2021, aucun prospect n'a été raccordé sur la commune d'Ermont.

A la suite des travaux d'extension du réseau sur Sannois en 2019, la Résidence Mood – SOPIC a été mise en service en mai 2021.

En parallèle, les Vestiaires du Stade Coutif et de l'Ephad à Sannois avaient signés un contrat de raccordement pour une mise en service prévue au 2^{ème} semestre 2022.

Etude de verdissement et d'extension du réseau de chaleur

Au regard de l'évolution des coûts des énergies fossiles et des charges ou taxes annexes, il devient nécessaire de s'intéresser à l'augmentation de la capacité de production à partir de sources renouvelables ou de récupération sur le réseau de chaleur.

Ces études prennent en considération des extensions du réseau vers les prospects identifiés sur les communes d'Ermont et de Franconville.

Sur Ermont, le patrimoine raccordable identifié concerne les bâtiments publics et résidentiels situés au centre-ville jusqu'au réseau de chaleur privé des Chênes.

La poursuite des démarches engagées

Pour l'exercice suivant, les principales démarches engagées par le SICSEF constitueront à poursuivre le travail collaboratif engagée avec le délégataire, l'assistant à maîtrise d'ouvrage du SICSEF, Inddigo, et l'association des copropriétés raccordées au réseau de chaleur, Hélios, pour renforcer les actions d'optimisation des installations du réseau de chaleur.

Le SICSEF continuera également à travailler sur la définition de solution permettant de développer au maximum le réseau de chaleur sur les territoires des trois communes.